

2014 une saison de CTN

3 réunions de travail
plus l' AG d' Avignon

18 janvier

24 mai

20 septembre

2014 une saison de CTN

- Rétrospectives
- Le Code du sport valorise les prérogatives de notre « ancien » N4 en le nommant officiellement GP.
- Le brevet de N3 devient obligatoire en 2011 pour accéder à la formation N4
- Retravaillé en 2012, les nouvelles épreuves de l' examen de GP-N4 sont mise en place le 1^{er} janvier 2014.

2014 une saison de CTN

- CTN de Janvier : Début de l'écriture du Mémento du plongeur.

Objectif : Devant la complexité de lecture du MFT pour le plongeur, l'idée de présenter l'essentiel de chaque brevet sous une forme nouvelle est adoptée et mise en chantier.

PROFIL

Le brevet de plongeur Niveau 1 permet de réaliser des plongées d'exploration jusqu'à 20 m de profondeur, au sein d'une palanquée, avec un Guide de palanquée (GP) qui prend en charge la conduite de la plongée.

Ces plongées sont réalisées dans le cadre d'une organisation sécurisée, mise en place par un Directeur de Plongée (DP), selon les règles définies par le code du sport.

ACCESSIBILITE - DEROULEMENT DE LA FORMATION

Ce brevet est accessible à partir de 14 ans (autorisation d'un responsable légal pour les mineurs). L'âge minimum requis peut être abaissé à 12 ans dans les conditions suivantes :

- demande volontaire de l'intéressé(e)
- demande des parents au président de la structure
- avis favorable du moniteur et du président de la structure

La formation au brevet de plongeur Niveau 1 se déroule dans le cadre des règles générales de formation et délivrance des certifications de la FFESSM.

CONTENU DE LA FORMATION - COMPETENCES

A l'issue d'une formation progressive et adaptée, le plongeur Niveau 1 possède les compétences suivantes :

C1 UTILISER L'EQUIPEMENT DE PLONGEE

- S'équiper, vérifier, entretenir son matériel
 - combinaison, palmes, masque, tuba, bloc, gilet, détendeur, désinfection
- Embarquer, débarquer d'un navire support de plongée

C2 EVOLUER EN ENVIRONNEMENT AQUATIQUE ET SUBAQUATIQUE

- Se mettre à l'eau ; s'immerger
 - Saut droit, bascule arrière, équipement dans l'eau ; phoque, canard
- Se déplacer ; s'équilibrer
 - palmage ventral, dorsal, de sustentation ; lestage, poumon ballast, gilet de stabilisation
- Se ventiler
 - expiration, apnée, dissociation bucco-nasale, lâcher/reprise d'embout, vidage de masque
- Descendre, remonter
 - vitesse, rythme de descente, apnée, lâcher/reprise d'embout, contrôle palmes/gilet

2014 une saison de CTN

- Parallèlement au travail sur la création du mémento, une décision de « rafraichir » le MFT est prise.
- Un groupe de travail a donc en charge la réécriture du MFT

- **Afin d'alléger les contraintes d'organisation des examens de GP-N4 et MF1,**
- Il est décidé qu'il ne sera plus obligatoire de déléguer un IR pour un examen de GP-N4, deux 2^{ème} degré, dont l'un sera désigné par le président de CTR; l'un des deux ne devra pas être licencié dans la structure organisatrice.
- **Notre région, dans la mesure du possible, continuera à déléguer aux instructeurs la responsabilité de ces examens.**
- De même pour l'examen de MF1, la présence d'un IN ne sera plus obligatoire.



Pédagogie

- **Informations:**
- Nomination de Richard THOMAS au poste de DTN (ex DTN adjoint à la fédé de kayak).
- Premiers retours d'expérience sur les épreuves de GP.

2014 une saison de CTN

- CTN de septembre :
- **Informations:** Création de la commission PSP jumelée à l'orientation.
- Depuis le 1^{er} juillet et suite à la décision du CDN sur les certificats médicaux, les médecins généralistes peuvent établir ces documents pour le passage des N2 et N3, **la CTN conseille chaque fois que possible de faire appel à un médecin fédéral.**

- **En 2013, la CTIR-PM a déposé un dossier dénonçant la dangerosité de l'épreuve de RSE en examen, et demandait la suppression de cette épreuve.**
- Ce dossier s'appuyait, entre autre, sur l'expérience de deux accidents survenus dans la région (sans séquelles graves).
- **Certaines CTR étaient hostiles à cette demande et CDN ne voyait pas cette demande d'un bon œil .**

- **La saison 2014 a été endeuillée par 2 décès lors de RSE.**
- JL. Blanchard, présent à la réunion de septembre, s'inquiète de disparitions d'épreuves dans l'eau pour nos encadrants et vu de l'extérieur, notre crédibilité pouvait être mise en cause.
- **Il est donc convenu de créer un groupe de travail dont la mission est de réfléchir sur une épreuve qui remplacerait la RSE et qui aura une vocation de démonstration technique.**

- Bien qu' aucune proposition ne soit encore présentée à la CTN, une tendance pour une **épreuve individuelle de remontée à l' aide du gilet** est à prévoir.
- **Concernant cette future épreuve**, les CTR sont unanimes pour déplorer une baisse de technicité de nos GP et nos MF1.

- Il est constaté qu'aux examens de MF1, les candidats arrivent en stage final peu ou pas préparés à l'épreuve de remontée tous moyen.
- Ce savoir-faire, je rappelle, est évalué à l'occasion de la validation du N2, N3 et GP !
- Je ne conclurais pas en pensant que la formation de nos plongeurs à cette technique est insuffisante ni que nos évaluations sont complaisantes, **MAIS**!

2014 - 2015

- Etudes en cours:
- Capitalisation des acquis dans la filière encadrant.
- Les nouvelles épreuves de MF2
- Les nouvelles épreuves de GP
- La RSE

Evolution du GP-N4

Les retours d'expérience de la saison ont permis de revoir les coefficients de l'épreuve de conduite de palanquée :

A compter du 15 mars 2015, les nouveaux coefficients sont donc modifiés comme suit :

- **Briefing- débriefing : Coef. 2**
- **Conduite de palanquée (en immersion) : Coef. 3**

La RSE reste à l'étude de remplacement et est donc maintenue provisoirement.

Un projet de refonte de la théorie (épreuve d'anat-physio et préventions des accidents en « transversalité ») est en cours.

La CTIR-PM Pédagogie

- Avec le recul de la saison (4 sessions d'examens), les résultats aux examens sont encourageants: pas de note éliminatoire à cette épreuve.
- Les candidats ont trouvés la démarche logique et adaptée au attentes de formation des plongeurs.
- Le collège, fort de ce retour, travaille pour compléter la liste des sujets dans la même démarche.

- **C' est : pour 13 départements et 250 structures**
- 22 sessions d' examen d' initiateurs
- 20 sessions d' examen de GP-N4
- 4 sessions d' examen de MF1
- 13 sessions de TIV
- 6 stages initiaux de MF1
- La gestion d' environ 5500 macarons TIV pour bouteilles

- **Prochains rendez-vous fédéraux :**
- AG Nationale à Lyon les 11 et 12 avril